

Pourquoi une nouvelle enquête publique ?

La ligne 15 Est du Grand Paris Express reliera la gare de Saint-Denis - Pleyel à la gare de Champigny Centre. Elle facilitera les déplacements des habitants de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en assurant de nombreuses correspondances au sein de ses 12 gares (train, RER, métro, bus, tramway).

La ligne 15 Est a été déclarée d'utilité publique le 13 février 2017 à la suite d'une enquête publique. Cette déclaration d'utilité publique a été modifiée le 20 juin 2018 puis le 2 décembre 2021, également après une enquête publique.

À la différence des précédentes enquêtes publiques, l'enquête publique en cours n'a pas pour objet de présenter des modifications envisagées du projet de ligne 15 Est.

Elle a pour objet de porter à la connaissance du public des informations complémentaires à celles figurant dans l'étude d'impact de la ligne 15 Est, pour répondre à une demande en ce sens du Tribunal administratif de Montreuil.

Ces compléments concernent uniquement le chantier de la gare Bondy et portent sur :

- un plan précis de circulation des poids-lourds chargés de l'approvisionnement et de l'évacuation des déblais du chantier de la gare Bondy,
- des données relatives aux incidences sur la qualité de l'air des flux de poids-lourds sur les axes routiers locaux au sein du secteur de la gare Bondy,
- des mesures pour éviter, réduire ou compenser les nuisances sonores à proximité immédiate de la crèche Janusz Korczak.

La composition du dossier mis à disposition du public est celle du dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative n° 2. La majorité des documents est inchangée. Les documents complétés sont identifiés sur le sommaire détaillé au verso.

Comment s'informer et donner son avis ?

CONSULTATION DU DOSSIER

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur le site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy>
- à la Mairie de Bondy, Place du 8 mai 1945, 93140 Bondy.

PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

Vous souhaitez rencontrer la commissaire enquêtrice ?
Six permanences sont organisées :

Mairie de Bondy
Place du 8 mai 1945 - 93140 Bondy

- Le lundi 09 septembre 2024 de 09h00 à 12h00
- Le lundi 16 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le samedi 21 septembre 2024 de 09h00 à 12h00
- Le mercredi 25 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 02 octobre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le vendredi 11 octobre 2024 de 14h00 à 17h00

DÉPÔT D'AVIS

Vos observations et propositions peuvent être déposées via :

- le site internet dédié à l'enquête : <https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy>
- l'adresse de courriel : ep-regul-gare-bondy@registredemat.fr

Un registre papier est disponible à la mairie de Bondy.

Vous pouvez aussi adresser un courrier pendant toute la durée de l'enquête, à l'attention de :

Madame la commissaire enquêtrice
**Enquête publique relative à la procédure
de régularisation de la déclaration d'utilité publique
du projet L15 Est**
Mairie de Bondy - service accueil - relations usagers
Place du 8 mai 1945 - 93140 Bondy

DES INFORMATIONS CLAIRES EN UN MINIMUM DE TEMPS

En moins de 30 minutes :

- Le présent guide de consultation
- La pièce G6 du dossier d'enquête publique, compléments à l'étude d'impact

De 30 minutes à 1 heure :

- Le présent guide de consultation
- La pièce G6 du dossier d'enquête publique, compléments à l'étude d'impact
- Le chapitre 5.5.1.2 de la pièce G3 du dossier d'enquête publique, effets sur les transports et les conditions de déplacement et mesures associées
- L'avis délibéré de l'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse (annexes J8e et J9e du dossier d'enquête publique)

